



Communiqué de presse du 27 novembre 2024

Le Fonds de mobilité soutient une application de covoiturage de l'arrondissement de Lörrach, des places de stationnement privés à usages multiples de Parcandi et des mesures en faveur d'une mobilité respectueuse de l'environnement dans les entreprises.

L'arrondissement de Lörrach offrira à l'avenir aux personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'arrondissement la possibilité de faire du covoiturage via une application. Le Fonds de mobilité soutient ce projet par une contribution. Par ailleurs, le Fonds de mobilité alloue une contribution à Parcandi pour la mise à disposition des parkings à usages multiples sur des terrains privés, afin d'exploiter ces derniers plus efficacement et de réduire la pression occasionnée par le stationnement dans l'espace public. Enfin, le Fonds de mobilité souhaite à l'avenir soutenir les entreprises qui investissent dans la mobilité durable.

Le Département des travaux publics et des transports du canton de Bâle-Ville suit la proposition du conseil trinational du Fonds de mobilité et soutient l'arrondissement de Lörrach dans l'introduction d'une application de covoiturage à l'échelle de tout l'arrondissement avec une contribution de 23'000 francs. L'offre devrait être disponible à partir du premier trimestre 2025 pour toutes les personnes à l'intérieur et à l'extérieur de l'arrondissement. Via l'application, les personnes peuvent proposer des trajets ou saisir des demandes de covoiturage afin de former des groupes de covoiturage et d'augmenter le taux d'occupation des voitures. L'impact positif sur le trafic devrait ainsi dépasser les frontières de l'arrondissement de Lörrach et s'étendre jusqu'à Bâle.

Le Fonds de mobilité soutient en outre Parcandi dans la mise à disposition de places de stationnement à usages multiples dans un maximum de 15 parkings bâlois avec une contribution de 60'000 francs. Dans les zones où des places de stationnement dans l'espace public ont été récemment supprimées ou seront supprimées à l'avenir, Parcandi prévoit, en collaboration avec les propriétaires, de mettre des places de stationnement privées à la disposition d'un large public via une application. Cela doit permettre d'utiliser plus efficacement les espaces de stationnement privés existantes et de réduire la pression occasionnée par le stationnement dans l'espace public.

Enfin, le Fonds de mobilité souhaite inciter les entreprises du canton de Bâle-Ville à investir davantage dans la mobilité durable. Le Fonds de mobilité réserve à cet effet 500'000 francs et attribue pendant deux ans des contributions d'un montant maximal de 50'000 francs par entreprise. Celles-ci peuvent déposer une simple demande auprès du Fonds de mobilité afin d'obtenir, à partir du printemps 2025, des contributions pour la création de places de stationnement pour vélos, l'introduction de bonus de mobilité et de frais de stationnement ainsi que la mise à disposition d'abonnements de vélos en libre-service ou d'abonnements de transports publics pour leurs employés. Le Fonds de mobilité aide en outre les entreprises qui mettent leurs voitures ou places de stationnement à la disposition du public. Le Fonds de mobilité soutient également financièrement les entreprises dans l'élaboration de concepts de gestion de la mobilité ainsi que dans la planification, l'installation et l'exploitation de stations de dépôt de colis ouvertes à tous les prestataires de services.

Le Fonds de mobilité est alimenté par les frais des cartes de stationnement des visiteurs, pendulaires et résidents du canton de Bâle-Ville. Les recettes du Fonds s'élèvent chaque année à environ 3,4 millions de francs. Le Fonds de mobilité du canton de Bâle-Ville est un dispositif unique en Suisse, car les montants alloués peuvent contribuer au financement de projets de mobilité respectueux de l'environnement au sein du canton, mais aussi en dehors. C'est un exemple de coopération dans l'agglomération trinationale de Bâle, au-delà des frontières cantonales et nationales.

Renseignements complémentaires

Doreen Heinzmann, Tel. +41 61 267 92 07
Secrétariat du Fonds de mobilité

Remarque

Pour en savoir plus sur le Fonds de mobilité : www.mobilitätsfonds.ch